**Chef de la Division des technologies et de la réglementation de la sûreté nucléaire (Numéro de l'emploi :** **12251)**

**Date de clôture**

**:** 16-09-2018, 23:59:00

La mission de l’[OCDE](http://www.oecd.org/fr/apropos/) – Des politiques meilleures pour une vie meilleure – consiste à promouvoir des politiques qui amélioreront le bien-être économique et social dans le monde entier. L’Organisation est une enceinte unique en son genre où les gouvernements unissent leurs efforts et confrontent leur expérience quant aux facteurs qui déterminent les évolutions économiques, sociales et environnementales, afin d’apporter des solutions à des problèmes communs.

L’Agence pour l’énergie nucléaire ([AEN](https://www.oecd-nea.org/general/about/index-fr.html)) est une instance intergouvernementale qui opère dans le cadre de l’OCDE. Elle facilite la coopération entre les pays dotés d’infrastructures et de technologies nucléaires avancées afin de favoriser l’excellence dans les domaines de la sûreté, des sciences et des technologies nucléaires, ainsi que sur les questions environnementales, économiques et juridiques connexes. Sa mission consiste à aider ses 33 pays membres à maintenir et à approfondir, par l’intermédiaire de la coopération internationale, les bases scientifiques, technologiques et juridiques indispensables à une utilisation sûre, respectueuse de l’environnement et économique de l’énergie nucléaire à des fins pacifiques. Elle s’emploie à fournir des évaluations faisant autorité et à dégager des convergences de vues sur des questions importantes, qui serviront aux gouvernements à définir leur politique nucléaire.

La sûreté nucléaire et la réglementation des activités nucléaires font partie des conditions préalables à l’utilisation de l’énergie nucléaire et constituent par conséquent l’un des principaux axes de travail de l’AEN et un domaine où la coopération internationale joue un rôle de plus en plus important. L’AEN coordonne son programme avec les activités d’autres organisations internationales.

L’AEN recherche un(e) responsable expérimenté(e) spécialiste de la sûreté nucléaire pour encadrer une équipe d’experts chargés d’organiser des activités, des études, des échanges d’information et des recherches techniques en coordination avec des spécialistes de pays participants du monde entier, dans le but de renforcer la sûreté nucléaire mondiale. Il/Elle travaillera sous la supervision du Directeur général de l’AEN et en coordination étroite avec le Directeur général adjoint et Directeur des affaires nucléaires de l’AEN ainsi qu’avec les chefs des autres divisions de l’AEN, dans le but de contribuer aux objectifs généraux de l’Agence ainsi qu’à l’avancement des orientations stratégiques du Secrétaire général de l’OCDE.

**Responsabilités principales**

Gestion et direction stratégique

* Poursuivre les objectifs sectoriels fixés dans le plan stratégique de l’AEN pour les domaines d’activité concernés, et veiller à l’exécution efficiente, dans les délais voulus, des activités correspondantes du Programme de travail et budget de l’AEN, y compris l’organisation de conférences et d’ateliers, et la production de publications techniques orientées vers l’action, et en collaborant en tant que de besoin avec d’autres organes de l’OCDE sur des questions relatives à l’énergie et la technologie.
* Élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des approches à moyen et à long terme pour aider les pays membres à améliorer leurs pratiques en matière de sûreté et de réglementation.
* Gérer la division et diriger une équipe internationale de spécialistes et de personnels de soutien en visant de hauts niveaux de performance.

Soutien aux Comités de l’AEN, aux organes coordonnés par le Secrétariat et aux projets communs

* Soutenir efficacement l’équipe à l’appui des travaux du Comité des activités nucléaires réglementaires (CNRA) et du Comité sur la sûreté des installations nucléaires (CSNI) de l’AEN. Les activités de ces comités techniques permanents et de leurs groupes de travail recouvrent la plupart des aspects de la sûreté nucléaire, notamment les approches et politiques réglementaires, l’efficience de la réglementation, les inspections des centrales, l’expérience d’exploitation, la recherche en sûreté, la culture de sûreté, le maintien des compétences et la communication avec le public.
* Le cas échéant, coordonner avec les autres comités techniques permanents de l’AEN les activités pluridisciplinaires et les activités de communication relatives à des questions de réglementation et de sûreté nucléaires.
* Conduire les activités en appui à l’exécution du Programme multinational d’évaluation des conceptions (MDEP). Les activités du MDEP recouvrent les examens réglementaires des conceptions de nouvelles centrales nucléaires et la surveillance que les autorités nationales de sûreté nucléaire exercent sur les activités liées aux nouveaux réacteurs.
* Conduire les activités en appui au lancement effectif et la gestion des projets communs de recherche de l’AEN qui concernent la sûreté nucléaire. Ces projets communs consistent généralement en la conduite d’expériences ou la constitution de bases de données en vue d’approfondir le socle de connaissances techniques dans un grand nombre de disciplines, telles que la phénoménologie des accidents graves, la thermohydraulique, les combustibles, le comportement des produits de fission, les incendies et le vieillissement des composants.

Représentation, liaison et coordination

* Superviser la rédaction de rapports, documents et discours afin de s’assurer que les résultats des travaux de l’Agence soient diffusés auprès des décideurs et spécialistes de la sûreté nucléaire.
* Instaurer de bonnes relations de travail et des contacts étroits avec les autorités nationales de sûreté nucléaire, les appuis techniques et les experts.
* Assurer la coordination indispensable et, s’il y a lieu, maintenir une étroite collaboration avec les autres organisations internationales travaillant dans le domaine de la sûreté et de la réglementation nucléaires.
* Collaborer étroitement avec les autres organes de l’AEN et de l’OCDE en tant que de besoin.
* Appuyer et conseiller le Directeur général de l’AEN.

**Profil idéal du/de la candidat(e)**

Formation

* Diplôme universitaire, de préférence de niveau supérieur, dans une discipline en rapport avec les travaux de la Division.

Expérience professionnelle

* Au moins dix ans d’expérience dans le domaine des politiques nucléaires, réglementaires ou énergétiques, sur des aspects en rapport avec le programme de sûreté nucléaire de l’AEN.
* Excellente connaissance des aspects très techniques de la sûreté des installations nucléaires, de la recherche scientifique en sûreté, des stratégies avancées de réglementation des centrales nucléaires existantes et des conceptions de centrales nouvelles et avancées, ainsi que des technologies innovantes utilisées dans les systèmes nucléaires.
* Une expérience de la collaboration avec la communauté nucléaire internationale constituerait un net avantage, en particulier la connaissance et la compréhension pratiques des activités d’organisations telles que l’AEN elle-même, l’Agence internationale de l’énergie atomique, la Commission européenne et la *World Association of Nuclear Operators*.
* Aptitude avérée à gérer et motiver des spécialistes dans un contexte de collaboration et, idéalement, dans un environnement multiculturel.

Langues

* Maîtrise courante d’une des deux langues officielles de l’OCDE (français et anglais) et connaissance de l’autre langue, que le/la candidat(e) retenu(e) s’engage à porter à un niveau opérationnel. Aptitude avérée à rédiger et présenter des rapports clairs et concis dans cette langue.

Compétences clés

* Pour ces fonctions, les compétences suivantes sont particulièrement importantes : coopération et direction d’équipe, sens du résultat, capacité d’influence, réflexion stratégique, relations stratégiques, sens de la diplomatie.
* Veuillez vous référer au niveau 5 des [compétences clés de l’OCDE](http://www.oecd.org/fr/carrieres/cadre_de_competences_fr.pdf).

**Durée du contrat**

* Durée déterminée de trois ans, avec possibilité de renouvellement.

[**Ce qu’offre l’OCDE**](http://www.oecd.org/fr/carrieres/cequenouspouvonsoffrir.htm)

* Salaire mensuel de base à partir de 9 670 EUR, plus allocations/indemnités en fonction de la situation personnelle, exonérés d’impôt sur le revenu en France.

Veuillez noter que le/la candidat(e) retenu(e) pourra être engagé(e) à un grade inférieur si ses qualifications et son expérience professionnelle y correspondent.

Dans le cadre de sa politique d’égalité des chances, l’OCDE encourage les candidatures qualifiées émanant de ressortissants d’un [pays membre de l’OCDE](http://www.oecd.org/fr/apropos/membresetpartenaires/liste-des-pays-de-l-ocde.htm) ou d’un pays membre de l’AEN, indépendamment de l’origine ethnique ou raciale, des opinions ou croyances, du sexe, de l’orientation sexuelle, de l’état de santé ou du handicap.

L’OCDE promeut en son sein une optimisation de l’emploi de ses ressources, pour améliorer son efficience et son efficacité, et le personnel est encouragé à y contribuer activement.